

**Membres du Conseil municipal : 29**  
**Membres en exercice : 29**  
**Présents : 20 Absents : 09**  
**Suffrages exprimés : 24**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT**  
**Haute-Garonne**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2022/08 du 08 décembre 2022

**D. 2022/08-26 – Vœu – Rallumons L'étoile**

L'an deux mil vingt deux, le huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes Colucci, sous la présidence de Sandrine SIGAL, Maire.

**Présents :** ARNAUD Olivier, BALLAND Sandrine, BINET Pascale, BRUN Dante, CASSAGNE Joël, CONSTANS Loïc, DIU Sandrine, DUSSART Vincent, FORTIER Jean-Claude, LABRUNE René, LACALMONTIE Marie-Thérèse, LE GAC Valérie, MARCONIS Monique, MARROT Cora, MARTY Laurent, ROBIN Véronique, SAURA Olivier, SEGALA Patricia, SIGAL Sandrine, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

**Absents :** ALIS Laure, BALLAND Sandrine, SMIDTS Roberte.

**Absents excusés :** ALONSO Christophe, DIU Sandrine, MOINE Magali.

**Pouvoirs :** ABAD-LAHIRLE Nadine à LE GAC, LEPEE Guillaume à BINET, PILIPCZUK Gregory à SIGAL, TORNOS Muriel à DUSSART.

*Les conseillers ont été convoqués le 02 décembre 2022 par courrier et/ou électronique à leur adresse personnelle et/ou de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération.*

ROBIN Véronique est nommée secrétaire de séance. Pascal BARAT, Directeur général des services, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

La commune de Castelnau d'Estrétefonds soutient le ferroviaire de puis de très nombreuses années. Dans les années 2000, grâce à la mobilisation des élus locaux la gare fut sauvée de la fermeture. En effet la SNCF souhaitait fermer le guichet de Castelnau d'Estrétefonds et ouvrir un nouveau guichet dans une centre commercial voisin...la ténacité des élus locaux, départementaux et régionaux a payé, non seulement la gare n'a pas fermé mais a fait l'objet depuis d'une rénovation totale pérennisant le site. Dans les années 2010, la commune s'est engagée dans deux projets presque concomitant :

1. L'agrandissement des parcs de stationnement (de 50 places à 300 places) avec l'aide de la Région ainsi que l'amélioration de l'accès à la gare avec la création d'un giratoire et la requalification de la RD29B avec l'aide du conseil départemental pour un montant total d'un million d'euros à charge des Estrétefontains (avec les participations du conseil départemental et régional pour un autre million d'euros).
2. Dans le cadre du projet Mise à quatre voies de Saint-Jory à Toulouse, la commune a réussi à obtenir le prolongement de la ligne jusqu'à Castelnau avec la création du terminus du futur RER. La concertation et l'enquête publique ont démontré la volonté qu'avait la commune de s'engager dans le ferroviaire seule solution à court et moyen terme pour désengorger les accès routiers à la métropole et lutter efficacement contre le changement climatique (rappel les transports comptent pour 35% dans les émissions à effet de serre).

Enfin il y a quelques années, quand l'association Rallumons l'étoile nous a sollicité, c'est tout naturellement que nous avons adhéré et continué à promouvoir le train de proximité auprès des décideurs locaux, régionaux et nationaux. Aujourd'hui il est temps de passer à la vitesse supérieure, le RER Toulousain doit faire l'objet d'un consensus politique et il est temps d'agir pour mettre en place progressivement un projet de RER à l'instar d'autres métropoles.

## Vœu pour un accord sur une 1<sup>ère</sup> phase du RER toulousain avec des avancées concrètes

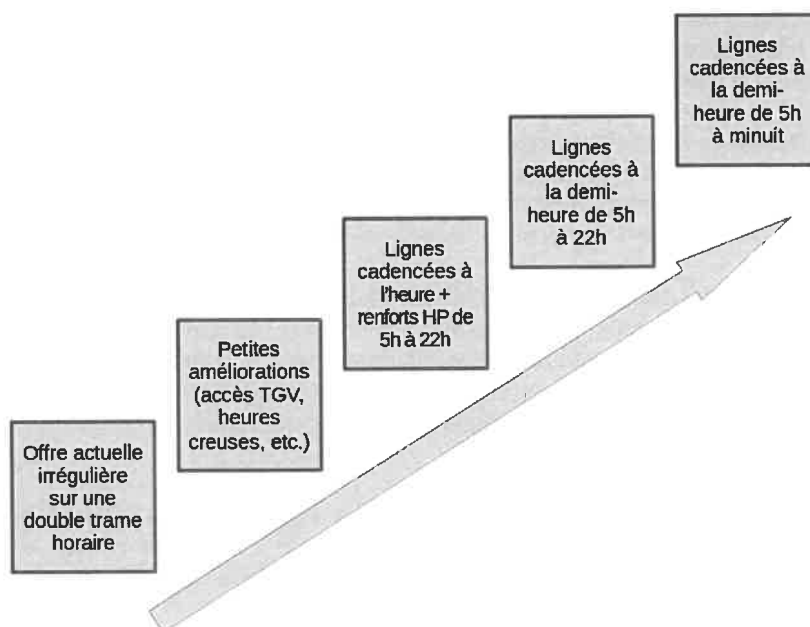
Proposition d'une approche pragmatique et fédératrice sur la base d'un RER cadencé à la demi-heure de 5h à minuit avec des avancées par étapes d'ici 2029

### 1. Une approche en deux phases pour débloquer le projet de RER

- Les difficultés de déplacements continuent de s'aggraver dans Toulouse et sa périphérie (1,3 million d'habitants au total). Les bouchons n'ont pas disparu avec la crise sanitaire. L'inflation renchérit le coût de la vie. Et la Zone à Faibles Émissions (ZFE) va exclure d'ici début 2024 des centaines de milliers de véhicules d'une grande partie de Toulouse. De nombreux habitants et entreprises sont donc insatisfaits de leurs déplacements aujourd'hui et très inquiets pour l'avenir.
- Il y a un vrai risque que le RER toulousain doive attendre 5-6 ans avant de se traduire par des avancées concrètes, malgré un large consensus transpartisan et le lancement, par la Région Occitanie et l'État, d'études sur un RER cadencé au quart d'heure à l'horizon 2040.
- A Bordeaux et à Strasbourg, les RER métropolitains deviennent des réalités avec des projets pragmatiques (réalisation par étapes en commençant par optimiser l'existant) et partenariaux (portage conjoint par la Région et la Métropole).
- Sur les mêmes bases, une 1<sup>ère</sup> phase d'un RER toulousain, cadencé à la demi-heure de 5h à minuit, paraît réalisable d'ici 2029 par étapes pour des coûts relativement raisonnables (en investissement et en fonctionnement), compatibles avec le financement de la 3<sup>ème</sup> ligne de métro.
- Une telle amélioration de l'offre représenterait déjà une révolution pour les habitants et les entreprises de la grande agglomération toulousaine.
- Cela permettrait aussi préparer sereinement une 2<sup>ème</sup> phase (2030-2040) plus complexe en se donnant du temps pour étudier et discuter des différents scénarios possibles pour un RER cadencé au quart d'heure d'ici 2040.

### 2. Un premier scénario exploratoire pour illustrer la démarche proposée

- Un scénario exploratoire pour ouvrir la discussion qui pourrait être approfondi et qui n'exclut pas d'autres scénarios possibles.
- Un projet global de desserte pour une agglomération multipolaire irriguée par un système des mobilités structuré autour du métro et d'un RER cadencé à la demi-heure, avec une tarification intégrée, des réseaux de bus coordonnés et un système « train+vélo » performant.
- Une réalisation par étapes avec des avancées concrètes et progressives d'ici 2029.



- L'utilisation d'une boîte à outils, éprouvée partout en Europe, pour rendre possible ce projet de desserte : exploitation à coût marginal, optimisation du matériel roulant et du réseau actuel, améliorations ponctuelles de la capacité du réseau et plan gares.

3. Le vœu d'un accord rapide pour mettre enfin le RER sur les rails

- Un accord semble possible sur un projet partagé par les principaux acteurs (Région, Tisséo, État, SNCF) en concentrant les réflexions ces prochains mois sur une telle 1<sup>ère</sup> phase.
- Le nouveau Contrat Plan Etat-Région (CPER) 2023-2027 et la nouvelle convention TER en discussion pourraient alors être des leviers permettant des avancées concrètes et progressives.
- Compte tenu des difficultés de déplacements des habitants et des entreprises de l'agglomération toulousaine (bouchons, pollution, inflation, ZFE), nous formulons le vœu que tous les acteurs, chacun dans leur rôle, s'engagent pour trouver un accord sur un projet de RER bénéfique pour tous.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait conforme, le 09/12/2022*

*Au registre sont les signatures*

La Maire,



**Sandrine SIGAL**



Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le



ID : 031-213101181-20221208-D20220826-DE